PROFORMA FRANCE
ORGANISME DE FORMATION

Déroulé pédagogique :
La Nomenclature générale des actes professionnels

Public :

Infirmier diplômé d'état exerçant en libéral

Thème FIFPL

S05-020 La nomenclature générale des actes professionnels : "Les soins infirmiers et leur cotation"

Concepteur

Emmanuelle GOMEZ, infirmière libérale

Résumé

La NGAP est indispensable à l'exercice de l'activité quotidienne des infirmiers libéraux, car elle permet la facturation des actes de soins. Néanmoins elle reste complexe à appréhender et l'avenant 6, qui entre en vigueur depuis décembre 2019, vient ajouter des sources de questionnement.

L'objectif de cette formation est de permettre à un IDEL de connaitre les différentes cotations disponibles pour facturer ses soins, avec tact et mesure et dans le respect de la pertinence des actes. Cette formation donnera les explications nécessaires sur tous les articles de la NGAP, en particulier les cotations de soins complexes ou multiples (perfusions, soins spécialisés, PRADO, etc…). L' apprenant apprendra également a utiliser les lettres clés associées aux séances de soins infirmiers, qu'elles soient quotidiennes ou sur de la surveillance clinique

Contexte

Depuis la loi du 13 août 2004, les actes pris en charge par l'Assurance Maladie doivent être inscrits sur la liste des actes et des prestations (art L162-1-7 du code de la sécurité sociale).

La décision de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) du 11 mars 2005 (JO du 30 mars 2005), au moment de la mise en œuvre de la classification commune des actes médicaux (CCAM), a distingué deux parties dans cette liste :

- la CCAM qui regroupe les actes techniques réalisés par les médecins, décrits au Livre I, et les dispositions générales et diverses s'y rapportant qui figurent au Livre I et au Livre III aux articles 1, 2 et 3 ;

- la NGAP qui reste en vigueur pour les actes cliniques médicaux et les actes des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des auxiliaires médicaux. Seules les modifications entraînées par la mise en œuvre de la CCAM sont mentionnées au Livre III à l'article III-4 (modifications des dispositions générales, suppression de titres, de chapitres, d'actes...).

Depuis la décision Uncam du 11 mars 2005, toutes les modifications de la liste des actes et des prestations font l'objet de décisions Uncam publiées au JO. Les évolutions concernant la NGAP pour les actes cliniques, dentaires ou les actes des auxiliaires médicaux, sont signalées à l'article III-4 du Livre III de la Liste.

L'avenant signé le 29 mars par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), la Fédération nationale des infirmiers (FNI) et le Syndicat national des infirmières et des infirmiers libéraux (Sniil), reconnaît le rôle grandissant que jouent ces soignants, notamment dans le cadre du virage ambulatoire. Il renforce également le rôle accru de ces professionnelsde santé dans la coordination des soins et la prévention. Il prévoit une évolution majeure de laprise en charge des patients dépendants en organisant la généralisation du bilan de soins infirmier (BSI) favorisant la coordination des soins avec le médecin et en modifiant progressivement le mode de rémunération des soins réalisés au domicile de ces patients.

L'infirmier doit connaitre le contenu de la NGAP pour s'inscrire dans une approche de qualité et pertinence. Il saura à l'issue de la formation, comment facturer ses actes, autant sur le champ du rôle prescrit que dans la cadre du maintien au domicile et du forfait ;

Il apprendra a utiliser son raisonnement clinique infirmier pour associer ses actes de prise en charge à la juste cotation, il pourra établir ses démarches de soins, en fixant des objectifs de prise en charge et les évaluations attendues.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la NGAP, en particulier le titre XVI relatif aux « soins infirmiers » Savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués
- Connaître les dernières dispositions règlementaires en matière de facturation des actes et soins complexes, en particulier l'avenant 6
- Savoir utiliser le BSI
- Connaître les règles de cumul des actes et leur champ d'application
- S'approprier, au travers d'exercices et de cas concrets, les situations de facturation d'actes effectués au domicile
- Savoir argumenter ses cotations en cas de litige ou contentieux avec les caisses

  S'inscrire dans une démarche efficiente et respectueuse de la qualité des soins

Pré requis

Aucun

Durée de la formation

7 heures

Format

Formation à distance, d'une durée de 7 heures réparties en 8 modules de 40 à 60 mn, et qui s'effectue en auto-apprentissage.

Progression pédagogique et structure du parcours

Chaque module (ou e-leçon) présente comme structure : des objectifs d'apprentissage, une introduction, un contenu, un résumé. Chaque module sera enrichi de questions et exercices afin de renforcer et mesurer les acquis. Les questionnaires et exercices permettront également l'analyse des pratiques professionnelles et l'amélioration des prises en soins de ville.
Le programme repose sur des références (scientifiques, réglementaires, éthiques, organisationnelles, etc.) qui sont identifiées et à jour.

Méthodes pédagogiques

- Acquisition cognitive
- Analyse de cas
- Analyse de la pratique professionnelle
- Auto évaluation

Moyens utilisés

- Documents écrits,
- Textes de loi
- Recommandations de bonnes pratiques
- Séquences vidéos, photos
- Infographies commentées
- QCM

Evaluation

Des tests de positionnements seront administrés en début de session (pré test) et tout au longde la formation. Le post test sera administré en fin de parcours. Ces tests permettront au stagiaire d'évaluer les apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences. Des cas cliniques seront proposés pour mettre en situation le stagiaire, soit par des vignettes cliniques (cas concrets) soit à partir de photos.
Un questionnaire de satisfaction sera proposé en toute fin de formation, ainsi qu'un recueil de l'expérience des apprenants.

Déroulé de la formation

Module Introduction : Introduction et pré tests – 30 mn

Objectif: Se familiariser avec la plateforme d'E-learning et évaluer ses connaissances sur la NGAP et des situations de facturation. Etape d'analyse de sa pratique professionnelle sur la NGAP

Contenu: Présentation de la plateforme, du contexte et des objectifs de la formation. Plan et présentation du concepteur de l'action et de ses qualifications en lien avec l'action. Questions portant sur des situations de facturation, de la situation simple à la situation complexe.

Méthodes: Test de positionnement sous forme de QCM, exposé didactique

Module 1 : Généralités sur la NGAP, majorations et déplacements- 40 mn

Objectifs: S'approprier la NGAP, en comprendre l'articulation et l'intérêt. Identifier les différents actes relatifs aux facturations de soins. Connaitre les dispositions générales concernant les facturations des différentes majorations. Connaitre les dispositions générales concernant les facturations des frais de déplacement. Connaitre les dispositions générales concernant le cumul des actes

Contenu: historique de la NGAP. Les grandes règles. Les lettres clés et coefficients applicables. Les tarifs applicables, les majorations et frais de déplacement.

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports , tableaux**Evaluation**:

quizz de fin de session,

Module 2 : Les soins infirmiers de pratique courante– 40 mn

Objectifs:. Savoir appliquer les justes cotations aux actes courants. Connaitre les règles de cumuls des actes. Savoir identifier les conditions de facturation d'un pansement complexe. Connaitre les conditions de facturation pour une aide à la prise médicamenteuse d 'un patient.Connaitre les limites de la NGAP en matière de facturation d'actes

Contenu:. Les différents actes de pratique courante et leur cotation. Pansements, prélèvements, injections. Le calcul de la taille d'une plaie. Les différents appareils et les actes associés .

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, Photos AMELI, NGAP

Evaluation: quizz de fin de session,

Module 3: Les soins de la dépendance– 40 mn

Objectifs:. Maitriser le concept de rôle autonome infirmier. Connaitre le contenu des séances de soins infirmiers tel que décrit dans la NGAP. Savoir établir une démarche de soinsinfirmiers. Comprendre le circuit administratif de la demande de prise en charge. Connaitre les règles des cumul des soins dans le cadre des soins de la dépendance. Savoir élaborer et évaluer une prise en charge de la dépendance de façon pertinente et en accord avec la règlementation

Contenu:. En attente du BSI, les soins de la dépendance, temporaire et définitive, sont soumisau dépôt d'une DSI. Quelles sont les attentes de la DSI, le contenu du bilan, les objectifs à poser et les actions a mettre en œuvre. Eléments de raisonnement clinique infirmier et de diagnostic infirmier. Mode d'emploi de la DSI.

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, rapports , légifrance. AMELI.

Evaluation: quizz de fin de session,

Module 4 : le BSI- 60 mn

Objectifs : comprendre l'intérêt du BSI. Savoir utiliser l'algorithme d'valuation des besoins de soins. Savoir utiliser le BSI et ses champs d'application

Contenu : présentation de l'outil BSI et de l'algorithme. Les champs d'applications, et le déploiement triennal. Comment remplir le dossier. Quelles facturation associées. La facturation en équipe.

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, rapports , légifrance. AMELI.

Evaluation: quizz de fin de session

Module 5: Les actes de soins spécialisés– 40 mn

Objectifs:. Savoir identifier les actes spécialisés du chapitre 2. Connaitre la législation et la règlementation encadrant l'exercice infirmier et relatif aux actes spécialisés. Connaitre le contenu de l'article 5b relatif aux patient insulino traités et les possibilités de cumul des actes. Connaitre le contenu de l'article 5ter relatif à la prise en charge d'un patient en décompensation d'insuffisance cardiaque ou BPCO. Connaitre le cadre d'application de la nouvelle cotation AMI5,8. Connaitre les conditions de cumul de cet acte

Contenu:. Les soins spécialisés et leurs conditions de réalisation et facturation. Les soins relatifs aux patients diabétiques. Le PRADO : condition et réalisation .

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques tableau , schémas, Evaluation:

quizz de fin de session,

Module 6: Le point sur les perfusions – 40 mn

Objectifs:. Maitriser la notion de temps associée à la facturation des perfusions. Maitriser la notion de cumul ces actes selon le type de perfusion. Comprendre les différents actes intermédiaires et leur cadre d'utilisation. Savoir décomposer une situation de soins complexe pour y apporter une cotation pertinente. Savoir repartir du texte pour dérouler la cotation en cas de cumul d'actes

Contenu:. Rappel sur ce qu'est une perfusion. les dispositions de 20144 et la cotation associée pour els perfusions. Les notions de temps et de surveillance en continu. Les forfaits de surveillance et de déplacements complémentaires. Comment coter les perfusions en continu, avec changement de flacons. Quand débrancher une ligne de perfusion. Ce chapitre s'appuiera sur les recommandations de bonnes pratique de la HAS

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports , tableaux récapitulatifs , RBP de la HAS

Evaluation: quizz de fin de session,

Module 7: Les cas particuliers– 40 mn

Objectifs:. Connaitre les différents cas particuliers de cotation possibles. Savoir facturer dansle cadre d'une vaccination anti grippale. Savoir comment intégrer les actes non inscrits à la NGAP à une prise en charge. Connaitre les limites dans le cadre d'une collaboration avec unesociété de facturation

Contenu:. Le point sur la vaccination, le rôle de prescripteur et la facturation. Les actes non pris en charge par l'assurance maladie. Comment assurer la prise en charge globale du patient ?

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports ,Evaluation: quizz de fin de session,

Module 8 : les controles – 20 mn

Objectifs:. Connaitre le circuit administratif des feuilles de soins. Identifier les types de contrôles possibles. Connaitre les différentes procédures relatives aux récupérations d'indus et les moyens de réclamation. Savoir poser ses situations complexes pour y adapter la cotation la plus pertinente

Contenu: le circuit de la feuille de soins . Les points de contrôle de l'assurance maladie sur les séances de soins infirmiers (temps, mci, perfusion, cotation de pansements). Le contentieux : comment se déroule une procédure. Quels sont les conseils de facturation pour rester dans une approche pertinente de facturation. Comment tracer ses actions dans un dossier de soins infirmier afin de pouvoir argumenter ses facturations.

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, AMELI. ,

Evaluation: quizz de fin de session,

Evaluation globale – 30mn

Objectif: Mesurer ses acquis et évaluer la formation

Contenu: Evaluation des acquis de la formation par administration du post test de positionnement. Réponses et score affichés.

Méthodes: Mesure de la satisfaction globale. Questionnaire d'évaluation des acquis , d'auto évaluation, questionnaire de satisfaction

Bibliographie

- Décret de compétences des infirmiers du 29 juillet 2004. Titre 1er, chapitre 1er, actes professionnels, articles R-4311-1 à 15.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000421679&categorie Lien=id#JORFSCTA000000911533

- Code de déontologie infirmier, décret N°2016-1605 du 26 novembre 2016
- Convention nationale de la profession infirmière, avenants 1 à 6
- AMELI : Convention nationale des infirmiers : l'avenant 6 est signé !. 2019
- Légifrance . Avis relatif à l'avenant no 6 à la convention nationale des infirmiers libéraux, signée le 22 juin 2007
- Côté Sarah, St-Cyr Tribble Denise, « Le raisonnement clinique des infirmières, analyse de concept », Recherche en soins infirmiers, 2012/4 (N° 111), p. 13-21. DOI : 10.3917/rsi.111.0013.

▪ MARTIN, Loïc. Le raisonnement clinique infirmier: Guide méthodologique. Elsevier Health Sciences, 2019.
▪ OMS. https://www.who.int/fr/about/who-we-are/constitution
▪ HAS. Démarche centrée sur le patient Information, conseil, éducation thérapeutique, suivi. 2015
▪ HAS. Le Plan personnalisé de santé (PPS). 2015
▪ http://rechercheensoinsinfirmiers.com/2014/05/18/les-principaux-paradigmes-en-sciences-infirmieres/
▪ Côté Sarah, St-Cyr Tribble Denise, « Le raisonnement clinique des infirmières, analyse de concept », *Recherche en soins infirmiers* 4/2012 (N° 111) , p. 13-21 URL : www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2012-4-page-13.htm. DOI : 10.3917/rsi.111.0013.
▪ Carpenito-Moyet LJ, Rahal L. Manuel de diagnostics infirmiers. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson; 2016.
▪ Association nord-américaine du diagnostic infirmier, Celis-Geradin M-T, Association francophone européenne des diagnostics infirmiers. Diagnostics infirmiers: définitions et classification 2015-2017. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson; 2016.
▪ Chapados, C., Audétat, M. C., & Laurin, S. (2013). Le raisonnement clinique de l'infirmière. *Perspective infirmière*, *11*(1), 37-40.
▪ Tanner, C. A. (2006). Thinking like a nurse: A research-based model of clinical judgment in nursing. *Journal of Nursing Education*, *45*(6).
▪ Debout, C. (2015). Définir et caractériser le raisonnement clinique infirmier